



C HÂTENAY

MON VILLAGE



2023



Châtenay mon village 2023.....p 1
 Vœux de la municipalité, sommaire..... p 2
 Mot du Maire.....p 3
 Les démarches administratives.....p 4
 Bien vivre ensemble, La Fibre.....p 5
 Les nouveaux habitants,État Civil.....p 6-7
 RPI (regroupement pédagogique intercommunal).....p 8
 Où sont-ils en septembre 2023, diplômés.....p 9
 Bâtiments et Voirie.....p 10-11
 Au fil de l'année.....p 12-17
 Comité des Fêtes.....p 18-19
 Maison des Vieux Métiers.....p 20-21
 Fleurissement.....p 22
 Paroisse.....p 23
 Société de chasse NEMROD/Buvette municipale.....p 24
 Après-midi jeux, L'Alambic.....p 24
 Bibliothèque.....p 25
 La Ferme Auberge de Lavaux.....p 26-27
 La Croix Rouge.....p 28
 ADMR.....p 29
 Le jardin des sens, accueil de jour.....p 30
 Le compost obligatoire en 2024.....p 31
 Salle des fêtes.....p 32
 Infos pratiques.....p 33
 Numéros utiles.....p 34
 Calendrier 2024.....p 35
 Châtenay vu du ciel.....p 36



Stéphane Huet Maire, Directeur de publication, et la commission communication et démocratie locale remercient toutes les personnes et les associations qui ont permis la réalisation de ce journal communal.

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de ce journal communal, il est possible que des erreurs s'y soient glissées, veuillez-nous en excuser. Imprimé à La Clayette par IM'POSE.



Chers habitants de Châtenay,

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je prends la plume, en ce début d'année en tant que Maire de notre charmant village.

Il est l'heure de faire le bilan d'une année qui s'écoule, avec les inquiétudes d'un monde qui se déstabilise à grande vitesse où la haine est diffusée et se propage sur les réseaux sociaux.

Tout semble difficile tant les défis sont importants.

Où allons-nous ?

Essayons de mettre de la couleur et de l'espoir....

Vous allez découvrir dans le journal, la vie qui retrace l'année de Châtenay, vous aller sentir la force et la volonté des bénévoles à faire vivre le village, dans le fleurissement, dans l'entretien des bâtiments, et dans l'animation de la commune, pour les anciens et les plus jeunes.

Qu'à la lecture de ce journal vous trouviez toute la richesse et l'expression positive de l'énergie déployée à faire vivre notre communauté.

Dans une année évidemment marquée par la renaissance de Notre-Dame de Paris et par le sport et l'esprit olympique, je vous souhaite d'être en pleine forme !

Ces belles festivités ne doivent pas nous faire oublier l'importance des solidarités et de l'attention portée à l'autre. Les grandes questions sociales, économiques, technologiques de notre temps nous obligent à questionner

notre lien aux autres et à la société afin de n'oublier personne.

Pendant des années, je me suis engagé sans compter au service du bien commun, je connais l'exigence d'un tel engagement mais aussi son importance dans une époque où l'individualisme gagne du terrain. Souhaitons que l'engagement et le service soient encouragés et particulièrement mis en lumière en 2024.

Je veux ainsi saluer de tout cœur les femmes et les hommes engagés au service des autres à travers le bénévolat, le secteur associatif, tout particulièrement nos professionnels de santé, si précieux....

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien continu. Notre village est une véritable communauté, un endroit où chacun compte, où les liens se tissent, et où la solidarité et le respect sont des valeurs inestimables.

Vos idées, vos talents et votre énergie sont essentiels pour faire de 2024 une année exceptionnelle.

Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un avenir radieux pour notre communauté.

Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

Que l'année 2024 soit une année de prospérité, de solidarité et de réussite pour chacun d'entre nous.

Stéphane Huet

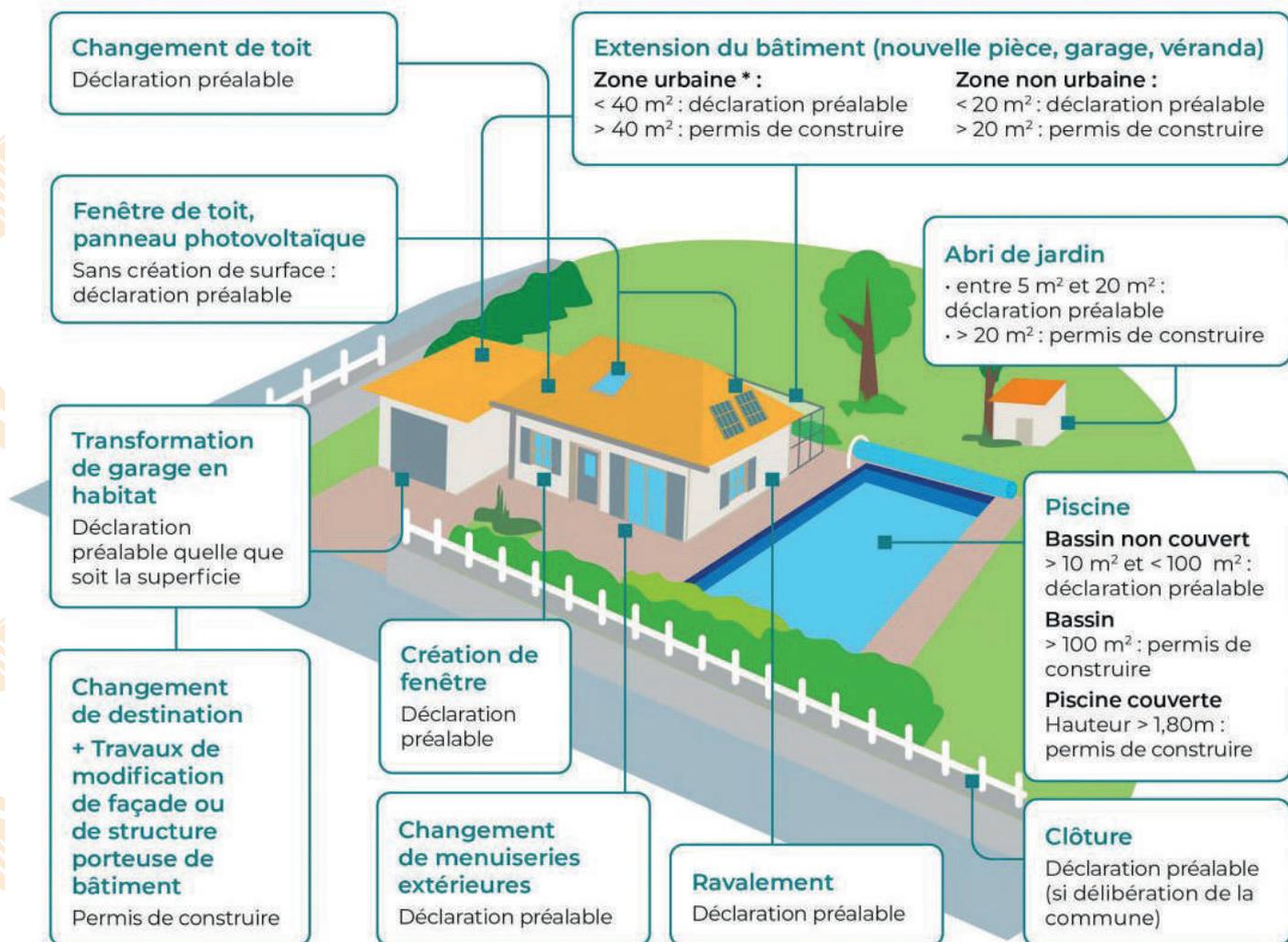
QUELS SONT LES TRAVAUX À DÉCLARER OBLIGATOIREMENT EN MAIRIE ?

La déclaration préalable

est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux.

Le permis de construire

est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour rappel, la mairie n'instruit plus les demandes de carte d'identité et de passeport, il faut vous adresser à la mairie de La Clayette. Néanmoins une feuille de renseignements est disponible en mairie de Châtenay.



ABANDONS ET DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS

Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société.

Nous avons un écrin de verdure à défendre, il est inacceptable de découvrir des dépôts d'ordures sauvages ou autres abandons de déchets.

Ces actes d'incivilité coûtent chers à la commune donc à chacun d'entre nous, tant en nettoyage qu'en réputation. La commune en appelle à la vigilance, au respect et au bon sens de chacun.



Service Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

NI FEUX NI FLAMMES

Cette année, face aux vagues de fortes chaleurs rencontrées sur le territoire, le Préfet de Saône et Loire a adopté, par arrêté du 10 juillet 2023, des mesures visant à encadrer les feux de plein air nécessaires à la protection des personnes, des animaux, des biens de l'environnement. Ainsi pendant une période critique instaurée du 1^{er} juin au 31 octobre inclus de chaque année, il est interdit d'une part, de porter et d'allumer un feu à moins de

200 mètres des bois et des forêts, et d'autre part, de fumer et jeter des allumettes et cigarettes sur la voie publique traversant les bois et forêts. En 2024, cet arrêté sera certainement reconduit, nous appelons à la plus grande vigilance et à la responsabilité de chacun, face à la fragilité de notre environnement.



Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique.

Votre logement est éligible à la fibre! Vous pouvez souscrire un abonnement auprès du Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix présent sur le réseau. Le réseau construit par votre Département est ouvert et neutre, de sorte que tout fournisseur d'accès Internet (national, local ou régional) peut, s'il le souhaite, proposer la fibre sur les territoires couverts.

- 1- Vous pouvez contacter les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), comparer les offres et souscrire un abonnement.
- 2- Convenez d'un RDV avec votre FAI afin de procéder au raccordement de votre logement (RDV sous 2 à

- 3 semaines en moyenne sauf difficultés particulières).
- 3- Un technicien se déplace chez vous et tire le câble de fibre entre le boîtier situé sur un poteau (point de branchement optique) et la prise terminale optique.

Cette prise optique permet de brancher votre box au réseau. Il vérifie ensuite le bon fonctionnement de l'installation. La durée de l'intervention est généralement de 2 à 4 heures, mais elle peut varier selon la complexité des travaux à réaliser.

Le coût de l'opération de raccordement du logement à la fibre dépend de la politique commerciale des opérateurs, mais aussi des éventuels travaux à la charge de l'utilisateur si des fourreaux situés dans sa propriété sont à remettre en état ou si de nouvelles infrastructures sont à construire en domaine privatif.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE 2026-2030

orange
Boutique Orange
www.orange.fr
Tel. 3900

SFR
Boutique SFR
www.sfr.fr
Tel. 1099

bouygues
Boutique Bouygues
www.bouygues.fr
Tel. 1064

free
Boutique Free
www.free.fr
Tel. 1044

Les FAI présents sur le réseau

Chloé MICHAUD et sa fille Lana ont emménagé le 04 novembre 2023 au 1308 route de La Clayette.



Catherine BOYET et Pascal MAURIN ont emménagé le 26 novembre au 152 route de Trapeloup.



Pascale DUCRUET et Vincent MAETZ, repreneurs de la Ferme de Lavaux.

« Domiciliés dans le Beaujolais Sud aux portes de Lyon, nous recherchions un bel endroit pour établir notre activité d'hébergement touristique.

Nous avons été immédiatement conquis par la beauté de la ferme de Lavaux, par son environnement, et aussi par la gentillesse de Paulette et Paul, les anciens propriétaires.

Nous avons senti que ce lieu avait une âme, qu'il était très important pour beaucoup de personnes et avons souhaité, à notre manière, nous ancrer dans cette histoire.

Notre activité de réception et d'hébergement touristique pourra effectivement démarrer après une période de travaux et de remise aux normes qui commenceront dès que possible.

Nous arrivons avec nos quatre chevaux et pensons également trouver une dimension équestre à notre future activité.

Il s'agit pour nous d'une reconversion professionnelle puisque nous étions tous les deux cadres dans l'informatique.

Nos 4 enfants font des études supérieures ou sont déjà actifs, entre Lyon, Paris et Lille.

Nous sommes impatients d'arriver bientôt à Châtenay pour rencontrer ses habitants et tisser de nouveaux liens.



Anne-Catherine NICOLADZÉ et Alexandra VUILLET ont emménagé en décembre 2023, au 1961 route de la combe du replat.

Anne-Catherine est artiste chorégraphique et Alexandra est marionnettiste. Toutes deux partagent leur temps entre la création/ tournée de spectacles et l'enseignement artistique.

Anne-Catherine enseigne la Danse Contact Improvisation dans la section danse contemporaine au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Alexandra est en ce moment en tournée avec un opéra, où la marionnette est au centre, dans une adaptation du film Les Ailes du désir de Wim Wenders. Si vous voulez découvrir le spectacle, il se jouera en janvier à l'opéra de Dijon !

A la Combe du replat à Châtenay, où elles ont investi le lieu avec Christine et Olivier GELPE, elles souhaitent développer leurs activités artistiques : résidence de création, répétitions et atelier de fabrication de marionnettes.

La compagnie de marionnettes MUPPET QUEEN y est d'ailleurs installée depuis le mois de mars. Elles ont très envie de partager et faire découvrir leur pratique en proposant des stages d'initiation.

ÉTAT CIVIL



Un bébé est né à la maison, le lundi 24 avril 2023. Une première depuis plusieurs années, un événement pour le village de Châtenay !

Charlie a été mise au monde par son papa dans la douceur de leur foyer, pour leur plus grand bonheur et celui de ses deux sœurs, Lya 15 ans et Lola 2 ans et demi.

Une ravissante petite fille de 2kg700 pour 48cm qui se porte à merveille.

La maman, a fait le choix d'accoucher à son domicile dès le début de sa grossesse.

Dès le lendemain, l'Adjointe au Maire a donc signé l'acte de naissance en présence du Papa.

Nous sommes heureux d'accueillir la petite Charlie GRIMAUX dans notre bourgade.

La Municipalité félicite les heureux parents !



MARIAGE



L'émotion était à son comble le samedi 25 novembre, lorsque le Maire Stéphane HUET, a accompagné sa 2^{ème} adjointe, Sylvie Gonçalves. Cette dernière, a eu l'immense plaisir de célébrer le mariage de son fils, Aymeric GONÇALVES, 36 ans, et sa belle-fille, Coralie WOSIANEK, 35 ans, à la mairie de Châtenay. C'est toujours un moment de joie et d'émotion pour une mère de pouvoir marier son enfant, mais aussi un grand honneur ; avoir la chance de présider le mariage civil de son fils restera l'un des moments forts du mandat pour cette maman.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Samedi 18 novembre, nous avons accueilli en mairie Laurence CHIZELLE et Philippe FAYARD qui se sont liés par un pacte civil de solidarité. La Municipalité leur adresse toutes ses félicitations pour cette union.



DECES



Marc DESGOUTTE, né le 23/02/1956 à Châtenay, décédé le 02/04/2023 à La Clayette et inhumé le 06/04/2023 à Châtenay.

Marc DESGOUTTE est décédé brutalement à l'âge de 67 ans. Ébéniste émérite, artiste qui savait travailler aussi bien le bois, que la pierre et le métal, aura laissé nombre d'œuvres à sa famille, des meubles miniatures, des chaussures en bois, sculptures diverses, l'horloge bien connue à son domicile à La Clayette ; d'autres, visibles par le grand public : les Christs, à Dun et à Châtenay, statues de différents saints dans plusieurs églises de la région ; dans

l'église de Châtenay, la sculpture de Saint-Joseph, patron de la paroisse, contre l'autel en bois qui avait été réalisé par son père Marius DESGOUTTE.

C'était un homme passionné par l'histoire, l'archéologie, le patrimoine local, les motos etc. Il a également participé aux fêtes de la Maison des Vieux Métiers et du Comité des Fêtes. Son engouement pour ce qu'il aimait entraînait ses proches avec lui.

C'était aussi un homme aimant pour sa femme Marie-Lyne, sa fille Émilie, son gendre François, et ses deux petits-enfants, Oscar et Olympe. Ses amis, aussi, tenaient une place importante dans sa vie. La générosité était sa ligne de conduite.

INHUMINATION

Alain MARZA, né le 08 juillet 1958 à Lyon 3^{ème}, décédé le 29 décembre 2022 à Chauffailles et inhumé le 02 janvier 2023 à Châtenay.



Marthe JOLIVET/PRESLE, née le 29 septembre 1929, est décédée le 1^{er} décembre 2023 à La Clayette et inhumée le 6 décembre 2023 à Châtenay. Marthe a vécu toute sa vie à Châtenay, sauf ces deux dernières années ou elle a été contrainte de rejoindre l'EHPAD de La Clayette. Elle aimait la convivialité et participait activement aux réalisations du Comité des Fêtes, au club des Aînés et aux après-midi-jeux. Face aux épreuves, elle a toujours été courageuse ; elle a perdu sa fille Marie-Claude âgée de neuf mois, son mari Henry en 2017, son fils Gérard en 2021.



Louis Marius GELIN, né le 17 juillet 1928 à Châtenay, décédé le 15 juin 2023 à La Clayette et inhumé le 21 juin 2023 à Châtenay.

Celui que tout le monde à Châtenay appelait «Marius» est décédé à l'âge de 95 ans. Il était l'un des doyens de la commune, la mémoire du village que les habitants ne pourront plus questionner. Tous connaissent Marius pour ses valeurs humanistes qu'il a su transmettre à ses enfants et petits-enfants. Ceux qui le cô-

toyait appréciaient sa discrétion et les moments échangés en toute simplicité. C'était un homme paisible et pacifique, attachant, cultivé grâce à ses nombreuses lectures. Il aimait vivre simplement, entouré de sa famille. Il avait toujours plaisir à recevoir les connaissances et les amis avec qui il partageait beaucoup. La malvoyance de ces dernières années l'a privé des lectures et de télévision, mais aussi de reconnaître les gens qu'il rencontrait. Marius a rejoint son épouse, Pierrette, décédée en 2018, son fils Louis, décédé en 2016, et sa famille.



Yohann DELANGLE, né le 04 juillet 1986 à Roanne, est décédé le 26 juillet 2023 à CURBIGNY, inhumé le 1^{er} août 2023 au colombarium de Varennes S/Dun. Il était arrivé à Châtenay en août 2020.

RPI DES COMMUNES DE BOIS-SAINTE-MARIE, CHÂTENAY, GIBLES, SAINT-RACHO, VARENNES SOUS DUN

Pour cette rentrée 2023, 68 élèves sont scolarisés au RPI.

La classe de maternelle de Varennes sous Dun dirigée par M^{me} Coralie DAILLY-DUMONTET atteint un effectif de 27 élèves (12 sont en petite section et 15 en moyenne section).

Sous le soleil d'automne, les élèves ont pu découvrir la nature grâce à une balade en forêt. Les quelques trésors découverts ont pu leur servir pour réaliser une production d'art plastique.

Les enfants bénéficient de quatre séances de sport au gymnase de La Clayette répartis sur des matinées de novembre ; Ils peuvent ainsi profiter de matériel de qualité différent de celui proposé à l'école et acquérir d'autres compétences. L'école est inscrite au dispositif « école et cinéma » ce qui permet à ces jeunes de se rendre au cinéma de La Clayette trois fois dans l'année. Trois courts métrages leurs seront proposés.



Les maîtresses du Primaire proposent d'organiser un voyage de 3 jours - 2 nuits avec les classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 dans le DOUBS, à Chaux Neuve. Ce voyage est en accord avec leur thème de l'année (activités prévues : escalade, biathlon, découverte des petites bêtes de la forêt et de la rivière).

Il y aura aussi la compagnie « Le Roy s'amuse » qui va venir

présenter des séances sur le théâtre, le chant et la danse. L'année scolaire 2022/2023 avait pour thème les jeux de société avec des rencontres parents/enfants. Elle s'est clôturée par un voyage à Diverti Parc avec les 3 classes du RPI et la kermesse des écoles le 17 juin.

Deux associations œuvrent pour le RPI :

La CANTINE SCOLAIRE qui est là pour soutenir financièrement la Mairie, gestionnaire de la cantine et de ses employés afin de conserver le prix du ticket à 4€ (Année scolaire 22-23 : 4837€ de don).

Manifestations passées en début 2023 :

- samedi 25 février Soirée Dansante à la salle de Varennes Sous Dun
- 17 juin Kermesse des Écoles (chants, jeux, bonne humeur! Etc...)

La médiathèque de La Clayette propose d'accueillir les classes deux fois dans l'année. Cela leur permettra de découvrir cet espace culturel et de pouvoir emprunter des livres.

Une belle année scolaire s'annonce avec d'autres projets en cours et à venir...

A Gibles 41 élèves sont accueillis, 20 dans la classe de M^{me} Bonin : 6 grande section, 7 CP et 7 CE1, et 21 pour M^{me} Camille Blanchard (directrice de l'école de Gibles) : 6 CE2, 10 CM1 et 5 CM2

Pour cette nouvelle année le thème retenu est « le sport et les jeux olympiques ».



En avril, l'association de cantine avec l'aide de volontaires a planté

75kg de pommes de terre sur un terrain prêté par la commune. La récolte a eu lieu le 14 août sous un soleil de plomb! pour un résultat exceptionnel d'1,2 Tonne. (900 kg ont été stockés pour la cantine, 200 kg ont été vendus et le restant composé de pommes de terre abîmées a été partagé entre les volontaires). Les dons de fruits et légumes sont toujours les bienvenus pour la confection des repas, donc si besoin vous pouvez contacter la cantine au 03 85 84 51 89 et laisser un message.

En juin nous avons dit au revoir aux cantinières de Gibles : Sylvie NARBOUX qui a démissionné pour de nouvelles aventures et Isabelle BALLIGAND partie en retraite.

Depuis septembre les repas sont confectionnés par Sylvie TIJEOT et Nathalie BELOT à la cantine de Gibles. Chantal BARON et Patrick PROST servent et assurent la surveillance des enfants de la cantine de Varennes sous Dun.

L'APEGV (association des parents d'élèves) récolte des fonds pour aider financièrement les maîtresses à organiser les sorties scolaires.

MANIFESTATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

- 05/11: matinée Halloween + Vente de plats à emporter
- 01/12: vente de Sapins - Fromages
- 10/02: soirée Dansante
- 24/03: chasse aux œufs
- 22/06: kermesse des Écoles

OÙ SONT-ILS EN SEPTEMBRE 2023 ?

NOM	PRÉNOM	CLASSE	ÉCOLE	LIEU
BESSON	Maël	Maternelle moyenne section	École maternelle	Matour
BESSON	Paola	CE1	École primaire	Matour
BIRAU	Noémie	2 ^{ème} année IFSI	École Rockefeller	Lyon 8 ^{ème}
BIRAU	Quentin	1 ^{ère} BAC PRO MTNE-TI (métiers des transitions numériques & énergétiques)	Lycée Léon Blum	Le Creusot
CHEVROT	Cyrielle	2 ^{ème} année auxiliaire spécialisée vétérinaire	Lycée agricole Les Sardières	Bourg en Bresse
DUCHARNE	Julia	Maternelle grande section	École maternelle	Baudemont
FAYARD	Clément	3 ^{ème} enseignement agricole	MFR	Anzy le Duc
FAYARD	Pauline	2 ^{ème} année BTS GPME (gestion de la petite & moyenne entreprise)	Lycée Arago Sainte-Anne	Roanne
GAUTHIER	Oscar	Maternelle grande section	École maternelle	La Clayette
GELIN	Eva	2 ^{ème} BAC PRO MHR (métiers de l'hôtellerie & la restauration)	Lycée Sacré coeur	Paray Le Monial
GELIN	Soane	1 ^{ère} année licence de droit	UCLY	Lyon 2 ^{ème}
GRIMAUX	Iola	Maternelle petite section	École maternelle	Chassigny Sous-Dun
GRIMAUX	Lya	Apprentissage vente		Niort 79
HERIN	Camille	CE1	RPI	Gibles
HERIN	Samuel	Maternelle moyenne section	RPI	Varennes sous-Dun
JOLIVET	Lucile	Maternelle moyenne section	École maternelle	La Clayette
JOLIVET	Thomas	CE1	École primaire	La Clayette
LABROSSE	Baptiste	Terminale BAC PRO CGEA (conduite & gestion d'exploitation agricole)	Lycée agricole de Ressins	42 Nandax
MASSET	Colin	1 ^{ère} BAC PRO TRPM (technicien en réalisation de produits mécaniques)	Lycée Sacré cœur	Paray Le Monial
MAZELLIER	Mathis	3 ^{ème}	MFR	La Clayette
MAZELLIER	Nathan	5 ^{ème}	Collège Guillaume des autels	Charolles
MORIN	Malory	CM1	RPI	Gibles
MORIN	Manu	Maternelle moyenne section	RPI	Varennes sous-Dun
NARBOUX	Yanis	2 ^{ème} année BTS production animale	Lycée agricole de Ressins	42 Nandax
RAFFIN-THIL	Baptiste	3 ^{ème}	Collège Bel Air	01 Thoissey
TROUILLET	Mathias	CE1	RPI	Gibles
TROUILLET	Simon	Maternelle petite section	RPI	Varennes sous-Dun

NOS DIPLOMES 2023

NOM	PRÉNOM	DIPLÔMES
FAYARD	Clément	Brevet série professionnelle enseignement agricole
GELIN	Éva	Brevet des collèges
GELIN	Soane	Bac général
HUET	Bastien	Bachelor, 3 ^{ème} année de commerce
NARBOUX	Alexis	BTS ACSE (analyse conduite & stratégie de l'entreprise agricole)



LA MUNICIPALITÉ VOUS FÉLICITE ET VOUS REMET UN BON CADEAU D'UNE VALEUR DE 30 € À VALOIR À LA LIBRAIRIE « 2B » À LA CLAYETTE.

ATELIER MUNICIPAL : TRANSFORMATION D'UNE GRANGE À L'ABANDON !

La première phase de ce projet consistait à mettre « hors d'eau » le bâtiment. C'est un projet de mandat qui prend forme avec le savoir-faire des Châtenoyons pour un changement de toiture de notre futur atelier communal.

Un chantier citoyen puisque les travaux ont été réalisés par les habitants pour alléger les dépenses communales.

Merci à tous ceux qui nous ont prêté main-forte depuis le début !

Retrouvez en images la progression du chantier :



Après de longues négociations, l'opérateur Orange qui gère le parc des poteaux téléphoniques, a poursuivi le remplacement de certains poteaux bois, par des poteaux en fibres ou en acier galvanisé.



Les bornes incendies se sont refaites une beauté ; plus visibles, elles sont également signalées par une bande réfléchissante la nuit. Les services de secours ont procédé en fin d'année à une reconnaissance opérationnelle des points d'eau d'incendie.



Pour permettre la meilleure croissance aux deux Pieris, des nouvelles jardinières ont été installées devant l'église en remplacement des deux pots en pierre. Le choix des bacs a été entériné par les bénévoles du fleurissement village.

Des bénévoles sont passés en action pour effectuer le changement de la moquette pour une mise en valeur de l'autel de notre Église.



Face au coût de l'énergie et afin de maîtriser au mieux les dépenses de la commune il a été décidé de remplacer l'ensemble des luminaires des salles communales (mairie, bibliothèque, salle de la maison des vieux métiers et salle de réunion) par des leds : objectif atteint puisque nous ne dépassons pas la dépense à ce poste là.



Le fil vert sur le bouton vert, le fil rouge sur le bouton rouge...



Le parc extincteurs étant arrivé à la date limite d'utilisation, l'entreprise SCUTUM INCENDIE a donc remplacé les 15 appareils obsolètes.



Afin de continuer l'embellissement du village, la rénovation des joints du mur de soutènement de l'ancienne école a été effectuée, dans la continuité du style existant des bâtiments communaux.



En vue de conserver l'intégralité du mur de clôture ouest au jardin de la cure, il a été procédé à sa réparation.



Châtenay a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes ; plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante (dotation globale de fonctionnement).

L'ensemble des logements et des habitants a donc été recensé en début d'année :

- 166 HABITANTS
- 78 résidences principales
- 20 résidences secondaires
- 7 logements vacants



JANVIER : "jour de l'an beau, mois d'août très chaud "

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS, MAISONS FLEURIES

C'est à L'ALTO, au Creusot, que s'est déroulée samedi 28 janvier 2023 la cérémonie de remise des prix du label « Villes et Villages Fleuris » et du concours « Maisons Fleuries » de Saône-et-Loire, en présence de Elisabeth ROBLOT, Vice-Présidente en charge du tourisme et de l'attractivité et de David MARTI, Maire du Creusot et plus de 400 personnes venues de l'ensemble du Département.

Après deux années sans cérémonie, 2023 marque le retour de ce rendez-vous annuel convivial entre partenaires institutionnels et particuliers, à l'occasion duquel est dévoilé le Palmarès qui vient couronner le travail et l'investissement des Communes du Département.

Pour les communes « 1 fleur » de moins de 250 habitants, Châtenay a reçu les félicitations du jury départemental.



Prêt pour la 2ème fleur



Remise individuelle du prix départemental



REPAS DES ANCIENS, DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES BÉNÉVOLES

En cette fin de janvier, la Municipalité n'a pas failli à la tradition qui a débuté par les Vœux à la population.

Ensuite, en présence de notre doyen Guy DANIERE 94 ans, ce sont près de 70 personnes conviées au repas des anciens, du conseil municipal et des bénévoles qui participent au bien vivre ensemble de la commune durant l'année, qui étaient présents au repas préparé et apprécié cette année par l'hôtel de Bourgogne.



Remise des prix aux maisons fleuries de Châtenay.



Afin que personne ne soit oublié, 8 colis ont été distribués aux séniors ne pouvant plus trop se déplacer. C'est une tradition dans nos villages qui nous permet de rendre visite aux aînés et de bavarder un moment avec eux.



MARS : "Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés "

ANNIVERSAIRE DE NOTRE CENTENAIRE



Ce samedi 11 mars, Stéphane HUET et douze personnes du village ont eu le plaisir de fêter les cent ans d'une « Châtenoyonne », Thérèse BUSSEUIL, née FEIGNIER le 2 mars 1923 à Châtenay. Quelques amis et membres de sa famille se sont réunis à la maison de retraite de Romanèche-Thorins pour

l'entourer et la féliciter. De joyeux souvenirs de Châtenay furent évoqués bien-sûr !

Thérèse a passé la plus grande partie de sa vie à Châtenay, à « la Croix Jugnon » d'abord, puis à « l'Argolay » avec sa famille ; au total, 87 ans.

Les années devenant un peu plus « lourdes », elle est allée habiter chez sa fille à Gibles dans un premier temps, puis à La Chapelle-de-Guinchay ensuite. Voici un peu plus d'un an, Thérèse a rejoint la maison de retraite de Romanèche-Thorins, où, grâce à son tempérament coopératif et serein, elle s'est parfaitement adaptée à son nouvel environnement, quelque peu « choyée », ainsi que deux autres personnes centenaires.

Plusieurs personnes de sa famille et de son entourage vont lui rendre visite régulièrement, ce qui lui permet de reparler de toutes les personnes qu'elle a bien connues.

Avec beaucoup d'affection, nous lui renouvelons : **"Très Joyeux anniversaire à cette centenaire Châtenoyonne à qui nous souhaitons une excellente santé et encore de belles années".**



AVRIL : " en avril, ne te découvre pas d'un fil "

PÂQUES AVEC LES ENFANTS

Une chasse aux œufs réussie, le trésor trouvé et l'atelier peinture complet !

Les parents ont accompagné les enfants à la chasse aux œufs, organisée ce samedi 1^{er} avril par la Municipalité.

Une nouvelle édition concoctée par nos conseillères Élodie et Pauline ; malgré une météo capricieuse nous avons été ravis d'accueillir les enfants souriants qui ont pris plaisir à chercher les œufs dissimulés à travers l'espace verdoyant.

L'énigme a été rapidement découverte dans cette chasse au trésor du coffre gourmand plein de chocolats. À l'issue d'un partage équitable, tous les enfants sont repartis avec des chocolats et bien sûr avec l'œuf peint. Un grand merci aux mamans pour les bons gâteaux et à Lionel GELIN pour la découpe des planches.



MAI : " En mai, fais ce qu'il te plaît "

Tout au long de l'année des bénévoles et des élus se retrouvent, dans la joie et la bonne humeur, afin d'entretenir notre église (quatre équipes assurent le nettoyage), le cimetière (désherbage et mise en place de trois tonnes de gravillons avec les moyens mis à disposition de Jean-Paul) et les espaces verts de la commune. Vingt-cinq personnes s'activent tout au long de l'année pour que notre village soit accueillant. Les élus remercient chaleureusement tous les bénévoles présents pour le succès de ces journées et également pour le travail accompli.



RENCONTRE AVEC LES JEUNES DE LA MISSION LOCALE

C'est à la salle des fêtes que ce samedi 26 mai ont eu lieu les rencontres intergénérationnelles, organisées par la Mission Locale, pour permettre le lien entre les jeunes et les seniors, autour du jeu vidéo, véritable outil de médiation entre deux générations. Les jeunes expliquent les règles et le fonctionnement des jeux, et les seniors s'y prêtent en tentant de remporter la course ! Rigolade, bienveillance et adaptabilité sont les maîtres-mots de ces après-midis, qui ont lieu très régulièrement sur le territoire.



Les Missions Locales

JUIN : "juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux"

MAISONS FLEURIES : LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

C'est avec plaisir que la Municipalité a accueilli les citoyens jardiniers ce dimanche 11 juin sur la petite place.

Discours de Monsieur le Maire :

« Cette remise des prix du fleurissement des jardins fleuris est l'occasion de mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui contribuent à faire de notre village une commune où il fait bon vivre.

Par cette démarche et à travers ce concours, nous souhaitons valoriser le fleurissement.

Nous voulons apporter un témoignage de reconnaissance à toutes celles et ceux qui sont devenus citoyens jardiniers pour le bonheur de leur village, et lors des vœux du Maire, nous avons eu plaisir à vous remettre votre diplôme.

Nos entrées, les parterres ou encore les massifs ont mobilisés et nécessitent à la fois implication et application de la part de la population afin d'embellir, fleurir et donner de la couleur à notre cœur de village. Depuis quelques années, et sous l'impulsion des anciens élus, une culture du beau est née ici et n'est pas prête de s'arrêter ! À l'image des villages fleuris qui est un formidable stimulant dont nous sommes les militants.

Comme à chaque fois, le compétent jury, dont je tiens à saluer ici tous ses membres, a sillonné les rues du village à la découverte du plus beau ou surprenant jardin. Imaginez que le choix fut loin d'être facile tant vous étiez appliqués dans vos réalisations.

J'ai souvent l'occasion de le dire, mes chers amis, le fleurissement participe de façon importante à notre bien-être, mais également à l'accueil des touristes. Il est même reconnu comme un facteur de fidélisation, mais c'est aussi, chose très motivante, l'image qu'ils se font de la commune et de ses habitants.

J'associe également nos exploitants agricoles, très impliqués, qui contribuent à entretenir nos remarquables paysages.

Encore bravo à tous d'améliorer l'esthétique de notre commune pour le plaisir de tous. »



JUILLET : "Si le début du mois est pluvieux, le restant du mois sera douteux"

En ce jour de fête nationale la tradition perdue au village, une quarantaine de Châtenoyons était présente pour célébrer le 14 juillet 2023. Cette fête nous rassemble autour des valeurs de la République " Liberté, Égalité, Fraternité " mises à mal par une minorité.

« Tâchons d'y retrouver du sens, de la concorde, du bien vivre ensemble, essayons de dessiner une ambition commune, digne du riche héritage historique et culturel qui est le nôtre.

La Municipalité apporte également un soutien sans faille dans le respect, à nos forces armées et civiles qui poursuivent dans la difficulté leurs missions au service des Français, sans distinction aucune. »



Avec une pensée particulière pour notre militaire James CHEVROT engagé ce jour sur les champs Elysées.



AOÛT : "Quand août est bon, abondance à la maison "

OPÉRATION « ARGENT DE POCHE »

Ce dispositif (initié par la Caisse d'Allocations Familiales et les mairies) permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de s'occuper l'été et découvrir la vie locale en effectuant des petits chantiers de proximité, en contrepartie d'une indemnisation. Cette année nous n'avons pas eu de volontaire pour cette opération, mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour les vacances d'été 2024.



SEPTEMBRE : "Septembre se nomme, le mai de l'automne "

VERNISSAGE « DESSINE-MOI MON VILLAGE »

Pour la troisième année, public et artistes ont assisté au vernissage le vendredi 8 septembre à 17h00 à la salle des fêtes de la commune, une belle réussite. Stéphane Huet, au nom de la Municipalité a vivement remercié les personnes présentes qui, tout en admirant les œuvres, ont apprécié les boissons et agapes offertes par Pam et Roddy dans une ambiance conviviale. Une exposition qui ne nous a pas laissé indifférents et qui nous a envoûté de sa fraîcheur, de sa fantaisie et de son authenticité dans la mise en valeur de notre bâti et des paysages du Brionnais.

Trois prix ont été décernés par notre Maire, Stéphane Huet :

- 1^{er} prix junior : Mathias TROUILLET
- 1^{er} prix amateur : Ruth CADBURY
- 1^{er} prix professionnel : Charles KNIGHTS



NOVEMBRE : "Si novembre tonne, l'année suivante sera bonne "

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE (le 5 novembre)

Exceptionnellement, au vu de la mauvaise météo, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu dans l'église, au pied de la stèle aux morts pour la France. La fanfare des deux vallons (Tramayés, La Clayette) était présente ainsi que deux personnes du Souvenir Français et trois portes drapeaux.



DÉCEMBRE : "Froid et neige en décembre, du blé à revendre"

MAGIE DE NOËL : SPECTACLE ÉBLOUISSANT ET DÉCORATIONS FÉÉRIQUES AU CŒUR DU VILLAGE

La place des vieux métiers était transformée en un paysage hivernal éblouissant avec le sapin de Noël orné de mille lumières étincelantes où stationne encore le traîneau du père Noël !

Les enfants s'étaient réunis pour décorer le sapin, apportant des ornements faits maison, des guirlandes et des boules chatoyantes. Chacun amenant sa touche personnelle, créant ainsi un arbre de Noël unique et représentatif de la diversité de notre communauté.

Au centre de l'événement festif de cet après-midi se tenait un spectacle de Noël époustouflant de « Tom Eduardo ». Les rires joyeux des enfants résonnaient alors que le magicien les faisait participer sur scène. Des chants de Noël traditionnels, des numéros de magie ont émerveillé le public, transportant chacun dans un monde enchanté.

Le clou du spectacle était incontestablement le Père Noël lui-même, arrivant chargé de cadeaux. Les yeux des enfants se sont illuminés à son arrivée dans la salle !

Nous avons également mis à l'honneur nos jeunes diplômés émérites.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est dans une ambiance très conviviale que l'assemblée générale a eu lieu le samedi 14 janvier à 19H30 à la salle des fêtes.

Il a été présenté un rapport moral au « beau fixe » malgré la randonnée du 26 juin 2022 gâchée par les intempéries. Un apéritif offert a clôturé l'assemblée. Pour ceux qui le souhaitaient, la séance s'est prolongée autour de la traditionnelle galette où les projets 2023 se sont précisés dans la bonne humeur !



REPAS DANSANT

Le comité a organisé sa traditionnelle soirée de février. L'orchestre « Jérôme et Aurélie Arnaud » a assuré l'excellente ambiance et permis aux 125 personnes présentes de danser jusqu'à 1h30 du matin avec le sourire.



LOTO

Cette manifestation, abandonnée depuis douze ans, a été de nouveau initiée par Michel FILLON et a rencontré un franc succès ; félicitations à Michel et Gilles pour l'organisation et leur investissement ! C'est un bilan plutôt satisfaisant pour les membres du comité des fêtes qui ont vu avec plaisir les passionnés venus parfois de loin s'adonner à leur jeu préféré.

VIRÉE DES CHÂTENAYONS

Ce fut un vrai plaisir de voir 45 personnes profiter d'une magnifique journée ensoleillée, placée sous le signe de la culture et de la nature, à la découverte de Baume Les Messieurs, ce village comtois de caractère, niché au cœur d'une reculée grandiose. Avec ses ruelles pittoresques, son abbaye impériale qui abrite un des rares retables anversois conservé en France, sa cascade, sa grotte et ses points de vue, tout le monde est passé en mode déconnexion en admirant ce cirque rocheux typique du Jura.

« Nous remercions chaleureusement tous les participants pour cette journée pleine de générosité et de sourires, un vrai moment de partage, comme toujours à Châtenay. »



RANDONNÉE PÉDESTRE

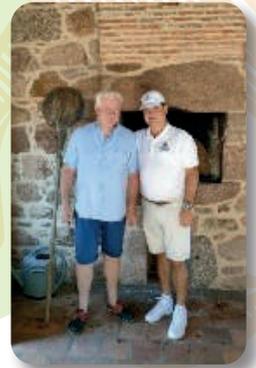
Cette 40ème randonnée a réuni 304 participants, sous une chaleur caniculaire. Quatre circuits de 7, 13, 18 et 24 km étaient proposés dans nos paysages bocagers, avec au retour, un repas saucisson-patates pour reprendre des forces.



RANDONNÉE PÉDESTRE SUITE

Un clin d'œil particulier à la famille Gelin, propriétaire de l'ancienne ferme auberge qui, durant 40 ans, ont accueilli autour du four à pain des milliers de convives.

« Merci d'avoir contribué, par cette étape, au succès de la randonnée pédestre ; nous vous souhaitons, Paulette et Paul, le meilleur pour la suite. »



FÊTE DU 15 AOÛT

Sous une météo estivale, la fête du 15 août a tenu toutes ses promesses. 287 personnes sont venues savourer les jambons à la broche préparés par Didier et André. C'est dans une ambiance chaleureuse que les danseurs invétérés ont foulé le parquet de la salle des fêtes.

Ce fut trois jours intenses, rien n'aurait été possible sans les bénévoles ; votre temps et votre énergie ont été indispensables à la réalisation de cette fête ; le comité est vraiment reconnaissant pour votre soutien.



REPAS PARTAGÉ

Pour la 4^{ème} année consécutive du repas partagé, 40 personnes étaient présentes ce samedi 9 septembre et se sont délectés de tous ces plats concoctés par chacun. Un véritable moment de convivialité, de partage et de plaisir gourmand.



Superbe buffet !

VENTE DE CHOUCROUTE À EMPORTER

C'est dans un esprit alsacien que le comité des fêtes a organisé deux ventes de choucroute à emporter cette année : En janvier, 99 parts de choucroute ont été vendues.

En décembre, 103 parts (cette vente remplaçant celle de janvier 2024).



BOÎTE AUX LETTRES ET CENDRIERS

Cette année le comité des fêtes a fait des investissements, notamment dans une boîte aux lettres à son nom, installée sous le numéro 51 de la salle des fêtes et des cendriers extérieurs. Pour la mise en valeur du village lors des fêtes de fin d'année, vous avez pu apprécier la nouvelle guirlande lumineuse.



« Nous tenons à remercier la Municipalité pour la subvention versée en début d'année et tous les bénévoles pour leur engagement sans faille, leur dévouement. Chacun joue un rôle primordial dans le succès de nos fêtes et nous vous en sommes très reconnaissants. MERCI de votre implication ! »
L'équipe du Comité des Fêtes présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.
Que 2024 apporte à tous, santé, joie, bonheur et épanouissement.

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS (AVEC LE CONCOURS ET LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DU COMITÉ DES FÊTES)

La petite communauté de notre village s'est réunie dans une atmosphère de joie et de chaleur pour célébrer la magie de Noël. Des guirlandes scintillantes, créant, avec l'aide des habitants, une toile brillante qui enveloppait chaque coin de notre cher village.

Les rires remplissaient l'air dans la salle des fêtes, les odeurs alléchantes du vin chaud, de biscuits et gâteaux réalisés par les parents, ajoutaient une dimension délicieuse à la dernière manifestation de cette année 2023. L'esprit de générosité et de partage était palpable dans l'air, pour la cinquantaine de personnes présentes.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de l'Assemblée Générale de la Maison des Vieux Métiers en date du 14 décembre 2022, aucune modification du bureau n'a eu lieu. En revanche, cette association recherche activement de nouveaux bénévoles ; si la vie des années d'antan vous intéresse, n'hésitez pas, prenez contact au 03.85.28.10.81.



L'ANNÉE 2023

Celle-ci s'est déroulée avec plusieurs manifestations :
Le 12 mars : journée « greffons », avec la participation des « Croqueurs de Pommes du Charolais/Brionnais », qui sont venus démontrer comment greffer les arbres fruitiers. Les personnes intéressées étaient nombreuses à ce rendez-vous.



Le 25 juin : participation à la Randonnée Pédestre, avec deux fournées de pains, cuits au feu de bois.



Le 15 août : Fête du Pain et des Confitures : là aussi, deux fournées de pains ont également été cuites, avec l'aide de deux nouvelles personnes, venues conforter les boulangers habitués, à l'occasion de cette fête. MERCI à François, Dominique et Gérard, Pierre et Delphine.

Le stand des gaufres et confitures a eu un grand succès cette année. Plusieurs démonstrations : mini-batteuse, batteuse à main, fléaux, la forge, les jeux en bois appréciés par les enfants et les adultes, ont meublé l'après-midi ensoleillé. D'autres stands comme la vannerie, le mini moulin à farine boulangerie, les céramiques où l'on pouvait reconnaître des visages, un tout jeune tailleur de pierre passionné, la collection de bijoux en pierres naturelles, les savons d'Aude, la collection d'objets réalisés au crochet, ont permis un tour d'horizon du savoir-faire local.



Cette année, la présentation d'une dizaine de véhicules, 4 CV RENAULT, a été la vedette de cette fête d'été.



Le musée de la Maison des Vieux Métiers a accueilli, cette année 104 visiteurs ! Une belle revanche sur les années « COVID ».



Les bénévoles ont pu rejoindre la soirée organisée par le Comité des Fêtes pour déguster le jambon à la broche et finir la soirée en dansant.



Le 17 septembre : Journée du Patrimoine. Cette dernière a été non concluante cette année !

Le 8 octobre : Fête de la pomme, qui a dû être annulée, faute de bénévoles disponibles ce jour-là ! Nous aviserons pour 2024.



Tout au long de la saison 2023, le musée a reçu la visite de 242 personnes.

La Maison des Vieux Métiers remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans cette association et qui permettent ainsi de faire vivre le village autrement, avec du travail, certes, mais aussi de la bonne humeur et une vie sociale appréciée.



Nous souhaitons vivement accueillir de nouveaux passionnés pour entamer l'année 2024.

Cette année encore, les bénévoles du fleurissement se sont mobilisés à plusieurs reprises pour effectuer les diverses tâches afin d'entretenir les espaces verts et maintenir l'embellissement du village. Dès fin mars, le plus important travail de taille a été mené à bien par une quinzaine de bénévoles dispersés un peu partout dans le bourg.

Le 03 avril, nous avons planté les rosiers, graminées et lavandes aux trois nouveaux massifs à l'entrée du bourg, côté La Clayette.



Le 25 mai, c'était la mise en place des jardinières par Bernard et Daniel ainsi que les plantations dans les parterres et désherbage du parking de l'église avec une douzaine de bénévoles.

De nouvelles jardinières ont été installées devant l'église, en remplacement des pots en pierre, assurant ainsi une meilleure alimentation en terre et eau aux deux Pieris.



Pour juin, juillet et août, la commune a pu embaucher, par le biais de RANDSTAT, service d'intérimaires, et pour 5 heures par semaine, Jean-Michel, qui a assuré plusieurs travaux (espaces verts et autres) sur la commune. Les bénévoles en ont été grandement soulagés, cette période de l'année demandant un entretien régulier.



Le 11 juin, a eu lieu la remise des récompenses 2022 aux 10 participants du concours « Maisons Fleuries ». L'arrosage (seulement deux fois par semaine comme en 2022) et l'émondage ont été réalisés par les équipes, fidèles à ces travaux répétitifs mais ô combien importants !

Les buis ont été bien taillés et traités en temps opportun contre la pyrale du buis ; ils sont de nouveau bien verts. Début juin, la balayeuse de la commune de Varennes, conduite par Daniel, a permis de rendre le centre du village très propre.

Le 02 octobre, 9 bénévoles se sont activés à désherber une nouvelle fois une grande partie du bourg, allant de la taille de certaines haies et charmilles au nettoyage des épines de pins, en passant par l'enrochement, la taille de la glycine, la cour du musée et le parterre à l'entrée du village côté Lavaux. Nous souhaitons que cette entraide se renouvelle en 2024 et remercions chaleureusement tous les bénévoles pour cette saison 2023 et un « MERCI » particulier à Jean-Philippe et Muriel qui ont déménagé fin octobre.

Voici une belle astuce pour préserver l'humidité dans nos massifs : des pots en terre cuite enterrés et remplis d'eau et couverts de rondelles de bois découpées pour éviter l'évaporation et la prolifération des larves de moustiques ; merci Jean-Paul !



Notre tondeuse bio est de retour sur le bourg cette année !

Afin de palier aux augmentations des combustibles, le Conseil Economique de la Paroisse Sainte-Marie-Sous-Dun avait décidé d'arrêter les célébrations des messes anticipées du samedi soir dans les villages et de ne chauffer que l'église de La Clayette le dimanche, avec une messe à 9 heures et une autre à 10h30. Cependant, les messes en semaine étaient célébrées mais sans chauffage (sauf si la commune concernée prenait les frais de chauffage à sa charge, avec l'autorisation du Maire, ce qui est le cas pour CHÂTENAY).



Durant les congés de nos prêtres, Père Jean-Noël et Père Laurent, nous avons eu la bonne surprise d'accueillir le Père Denis SAOTRA qui a assuré toutes les célébrations dans les différentes communes de la Paroisse. Après une année passée à Lyon, il est reparti le 8 octobre dans son pays d'origine, Madagascar. Ce jour-là, après la messe du dimanche, nous avons pu, chacun selon ses possibilités, lui dire « GRAND MERCI et AU-REVOIR » pour ces échanges fraternels, du 15 août au 8 octobre, ce qui nous a laissé le temps de mieux le connaître et l'apprécier.

Le 23 septembre, les plus jeunes enfants du catéchisme ont passé une matinée autour du pétrin de la Maison des Vieux Métiers, en compagnie de François AUGOYARD, membre de l'Association et boulanger lors des manifestations.

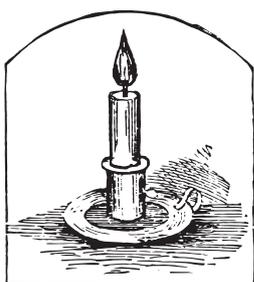
Objectif : comprendre la fabrication du pain depuis le grain de blé jusqu'au four, mettre la main à la pâte et prendre conscience de l'importance du pain dans notre société, nos familles et admettre la nécessité absolue de ne pas le gaspiller. C'est également le symbole de l'Eucharistie.



Cette année encore, chaque séance de catéchisme se déroule dans un village de la Paroisse sur le modèle, un thème, une rencontre, qui permet aux enfants d'approfondir leur Foi et d'aller un peu plus loin dans leur vie de chrétien.

CÉRÉMONIES

OBSÈQUES ET INHUMATIONS



- | | |
|--------------------------|------------------|
| † Alain MARZA | 02 janvier 2023 |
| † Marc, Joseph DESGOUTTE | 06 avril 2023 |
| † Louis, Marius GELIN | 21 juin 2023 |
| † Marthe JOLIVET/PRESLE | 06 décembre 2023 |

SOCIÉTÉ DE CHASSE NEMROD

L'ouverture de la chasse s'est faite le 17 septembre avec 13 sociétaires. Les battues aux renards, chevreuils et sangliers sont organisées tous les 15 jours. A ce jour, 1 chevreuil est levé.

Pour le traditionnel repas des chasseurs, ce dimanche 11 juin, près de 50 convives se sont retrouvés en toute convivialité autour de mets préparés et servis par les chasseurs. Ce moment très attendu par les participants, permet d'échanger et de partager, autant pour les habitués de l'événement que pour les novices qui souhaitent passer un bon moment. C'est aussi un bon moyen de remercier les propriétaires.

Rappelons que le rôle de l'association de chasse est de permettre de préserver les cultures et la tranquillité des citoyens, par des prélèvements nécessaires indiqués par les autorités.

Le repas des chasseurs 2024 est prévu courant juin.

La société NEMROD souhaite une bonne année à tous les Châtenoyons !



BUVETTE MUNICIPALE

Chaque troisième dimanche du mois, la Municipalité maintient le lien solidaire entre les habitants de différentes générations, afin de partager des moments conviviaux autour d'un verre ou d'un café, tout en prenant des nouvelles de chacun.



APRÈS-MIDI JEUX ET VANNERIE

Durant la saison d'octobre 2022 à juin 2023, les après-midi jeux (cartes ou jeux de société), ont été appréciés, afin d'embellir les journées d'automne/hiver/printemps. Nous avons partagé la peine de Charlyne, fin mai lors du décès de son mari Michel, qui fréquentait assidûment nos rencontres pour le jeu de tarot. Nous lui renouvelons notre profonde sympathie.

Cette saison s'est vue dotée d'une nouvelle activité : la vannerie. Organisés et conduits par Bernard JOLIVET, ces après-midi démonstrations / école ont réuni une

sixaine de personnes, venues apprendre à confectionner paniers, corbeilles et corbillons avec entrain et dans la bonne humeur.

C'est le travail que faisaient nos pères et grands-pères au long des veillées d'antan. De nombreuses personnes se réapproprient ce savoir-faire et c'est avec plaisir que nous les félicitons tous.

La saison 2022/2023 a vu passer 223 participants ! Entre cartes, jeux et vannerie, c'est une réelle demande de notre population, qui voit sa continuité depuis octobre 2023.



L'ALAMBIC

Un petit mâchon cuit dans la distillation, là où les fruits se transforment en liquide alcoolisé ! Autour de la famille Moulin, " bouilleur de cru itinérant ", les visages étaient souriants avec le désir de passer un agréable moment entre voisins ; la clémence du temps a favorisé l'organisation de cette tradition qui perdure depuis de nombreuses années.

Début janvier, sur la place Buisson, une table et des saucissons cuits dans le marc de poires avec des petits fromages de chèvre ont été offerts aux personnes qui passaient par là. Un grand merci à Didier CHEVROT, adjoint au Maire, Gilles LAPIERRE, vice-président du comité des fêtes, pour l'organisation de ce petit moment gourmand.



BIBLIOTHÈQUE



Créée depuis 1989, la bibliothèque de Châtenay évolue. En plus des livres, CD, DVD, elle offre des prêts de jeux pour enfants et adultes et toujours plus de nouveautés grâce au réseau.

Plusieurs animations ont eu lieu en 2023 dans notre commune:

- Pour Carnaval, nous avons présenté l'histoire du petit poisson à pois sur un théâtre appelé Kamischibaï, suivie d'un coloriage de masques.
- Pour halloween, 15 enfants attentifs étaient au rendez-vous pour écouter le conte de la petite citrouille et réaliser un potiron en papier.

En début d'année, la nuit de la lecture, organisée au niveau national, avec un thème imposé sur la peur, a rassemblé une douzaine d'adultes pour une soirée partage très conviviale. En janvier 2024, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle nuit de la lecture dont le thème portera sur le corps.

« A vos lectures pour préparer ce moment ! » L'équipe vous tient informés de toutes les actions culturelles du réseau de « Sous Dun les bibliothèques » et des possibilités sur « Cesam71 ». Faites-vous plaisir...

Simone, Monique, Marie Thérèse, Françoise seraient heureuses de vous accueillir dans leur équipe.

Châtenay...
MA BIBLIOTHÈQUE !



Avant de s'installer sous l'enseigne ferme auberge, Paul et Paulette possédaient des chèvres et invitaient les gens à déguster leur production sur les marchés...

L'histoire qui a participé à la réputation et au rayonnement de Châtenay.

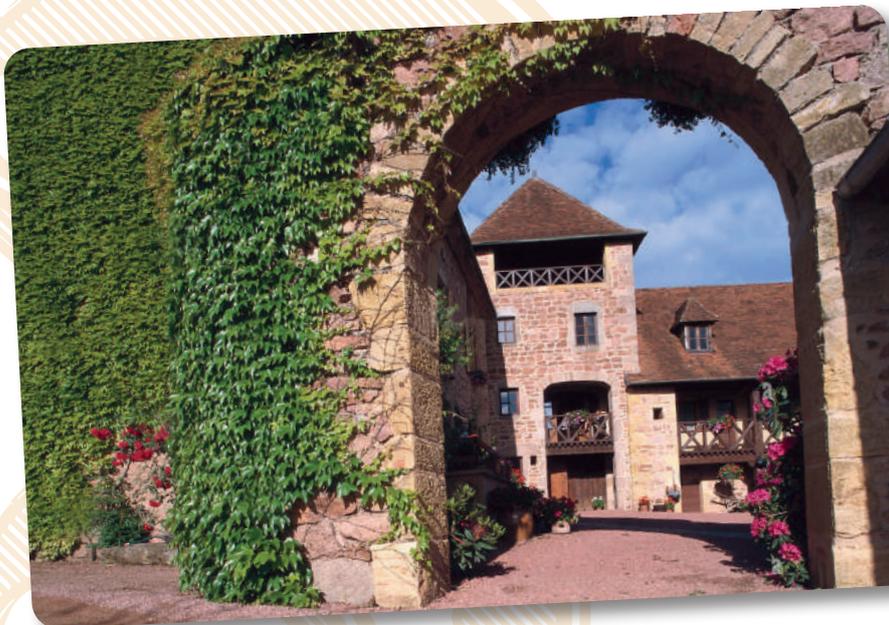
En 1979, Monsieur MILIER, Maire de Châtenay de l'époque, ainsi que Monsieur NARBOUX et Monsieur VOUILLON, adjoints, ont accueilli des personnalités pour l'inauguration. Ce fut une joie de voir leur commune à l'avant-garde dans ce domaine, puisque c'était la cinquième ferme auberge du département et que cela contribuait à l'animation du village. Le Comte de Rambuteau, Conseiller Général s'associait aux félicitations transmises par Monsieur Le Maire à cette famille méritante, qui a su aller de l'avant et a fait les transformations elle-même.

En 1989, le comité régional du tourisme a décerné à Paul et Paulette, le Trophée Bourguignon du Tourisme. Les trophées régionaux du tourisme ont pour but de promouvoir un tourisme de qualité et d'encourager les initiatives susceptibles d'attirer les vacanciers dans notre région.

Véritables pionniers du tourisme vert, ils n'ont cessé de développer cette ferme auberge : aménagement d'un terrain de jeux pour enfants en 1979, organisation de promenades en calèche en 1983, création de 4 chambres d'hôtes en 1986 puis d'un gîte d'étape pour randonneurs en 1988, location de vélo, etc.... Paul et Paulette ont rénové eux-mêmes tous leurs

bâtiments. Passionné par la menuiserie et les vieilles pierres, Paul a transformé lui-même ses anciennes écuries pour en faire des chambres d'hôtes. Il a construit le gîte d'étape (tout en bois), bâti une tour avec des pierres de fermes en ruine pour abriter 2 chambres d'hôtes supplémentaires et a aménagé un plan d'eau à proximité afin que les pêcheurs ne soient pas en reste. Ils ont également proposé des balades sur les sentiers. Des volières et des parcs à biches permettaient d'être réellement en contact avec la nature.

Ouverte de Pâques à la Toussaint, cette ferme auberge accueillait une clientèle plutôt familiale, composée selon les saisons, de locaux, de lyonnais, et de vacanciers. Ils étaient attirés par les produits de la ferme : de bonnes volailles et de bons fromages à des prix abordables. Les chambres d'hôtes étaient souvent louées à des touristes étrangers qui appréciaient les paysages, l'architecture et le patrimoine de notre région. Ils recevaient des Australiens, des Américains à la recherche de leurs racines, des Allemands, des Scandinaves et des Hollandais. Un afflux de touristes dont tout le monde a profité. Certains d'entre eux, amoureux de notre pays, ont même choisi de s'installer dans la région.



Cette activité les aura accaparés de longues journées durant, mais aura été compensée par les contacts souvent enrichissants noués avec les touristes. Ils ont voyagé à travers leurs clients, des gens de tous âges, de toutes professions et de tous pays se sont côtoyés chez eux pour leur plus grande satisfaction.



LA FERME AUBERGE DE LAVAUX 31 ANNÉES D'EXISTENCE ET RÉUSSITE

A travers ce texte, nous souhaitons saluer Paulette et Paul qui quittent LAVAUX après avoir fait de ce lieu, leur ferme auberge, un incontournable dans le département et dans le paysage de Châtenay. Qu'ils profitent de leur nouvelle liberté !

Merci pour toutes ces années qui ont fait vivre l'économie locale de Châtenay en créant des emplois. Merci pour votre accueil chaleureux, votre esprit bienveillant aura marqué le hameau de Lavaux et le village.

N'oubliez pas une chose : où que vous alliez, vous resterez des Châtenoyons !



Nous souhaitons aux nouveaux repreneurs une belle installation nourrie de projets aussi riches d'événements leur permettant de s'épanouir tout en participant à la vie de la commune.



UNITE LOCALE CROIX ROUGE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY 2BIS CHEMIN DE BEUILLON 71800 – LA CLAYETTE

Avec près de 80 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

FORMATION :

Les formateurs proposent : Initiation aux Premiers Secours

- Prévention Secours Civique
- Gestes Qui Sauvent
- Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson
- Formation à destination des jeunes publics
- Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans)
- Enfants (de 6 à 8 ans) – Juniors (9 à 11 ans).

SECOURISME :

11 secouristes en fin d'année 2023.

A la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

CATASTROPHES :

(en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

VISITES :

Compte tenu du « Covid » les visites dans les EHPAD et R.P.A. doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.

VESTIBOUTIQUES :

A prix très modiques vous pouvez acheter des vêtements, chaussures, linge de maison etc... à :

LA CLAYETTE au 2bis, chemin de Beuillon : ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9h à 11h30. Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

CHAUFFAILLES au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14h 30 à 17h- vendredi de 9h à 12h samedi de 14h à 17h.

Ces vestiboutiques sont OUVERTS A TOUS



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ JOINDRE :

Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19

Mme Séverine MICHAUD, Responsable postes de secours : 06 62 35 89 90

M. Georges VELUT, action sociale : 06 88 44 33 25

Mme Michèle BASSET, formation : 06 88 11 24 45

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

NOUVEAUX BENEVOLES = NOUVELLES ACTIONS

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :

- Théâtre à Chauffailles: 6 & 7/01/2024
- Théâtre à St-Christophe en-Brionnais: 10/03/2024
- Loto à Marcigny: 06/10/2024



ADMR

GIBLES – DOMPIERRE – St BONNET

Tél : 03 85 84 54 86 et 03 85 24 05 88

Mail : info.gibles@admr.org

Bienvenue à notre service d'aide à domicile pour 2024

Le territoire d'intervention de l'ADMR de Gibles – Dompierre – St Bonnet, regroupe 24 communes comptant une population de 7 323 habitants.

“ L'ADMR pour tous toute la vie, partout “ a pour mission d'apporter aide et soutien de la petite enfance par le biais de la micro-crèche à Colombier et de la garde d'enfants à domicile jusqu'au maintien à domicile de nos aînés.

En 2022 l'ADMR a accompagné sur la commune de : **CHÂTENAY** :
8 bénéficiaires, totalisant ainsi : **723** heures travaillées. Nous vous remercions de votre confiance.

Il est fondamental de pérenniser ces services sur notre territoire. Les difficultés de recrutement nous touchent de plein fouet et le manque de salariés nous place bien malgré nous et à notre grand regret dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes de prise en charge.

Si vous êtes en recherche d'emploi, en souhait de reconversion professionnelle n'hésitez pas à nous rencontrer pour découvrir ce métier qui est avant tout relationnel, riche en échange et parfois le seul lien pour les personnes isolées. Des formations pourront vous être proposées

Notre fonctionnement associatif nécessite des bénévoles dans toutes les communes de notre secteur, actuellement seulement 13 communes sont représentées sur les 24 communes que compte l'association. Alors si vous avez quelques heures à donner n'hésitez pas à nous contacter en toute convivialité et soyez les bienvenus.

L'équipe de bénévoles se mobilise et propose diverses manifestations tout au long de l'année 2024 ; nous vous remercions vivement de votre accueil et de votre soutien.

- ❖ 2 mars : thé dansant animé par Jérôme ARNAUD à ST Bonnet de Joux.
- ❖ 6 avril : repas à emporter (Gibles Dompierre et St Bonnet de Joux).
- ❖ 6 juillet : vente de brioches sur le secteur de Gibles.
- ❖ 6 & 7 septembre : vente de brioches au Super U à St Bonnet de Joux.
- ❖ 26 octobre : repas dansant à Colombier en Brionnais.

Les bénéfices de ces manifestations sont un soutien financier indispensable pour le bon fonctionnement de notre association (aide à l'achat des véhicules – chèques cadeaux aux salarié(e)s - etc).

UNE JOURNÉE AUTREMENT À L'ACCUEIL DE JOUR « LE JARDIN DES SENS »

L'accueil de jour dénommé « Le Jardin des Sens » est un service développé depuis plusieurs années sur l'EHPAD de Bois Sainte Marie.

Il vise à accueillir, en journée, des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, qui vivent à domicile et qui ne peuvent plus sortir seules de chez elles.

Pour un certain nombre, l'objectif premier est de sortir de l'isolement. Pour d'autres, il s'agit de stimuler les fonctions cognitives et physiques ainsi que pouvoir relayer l'aidant familial dans l'accompagnement qu'il réalise au quotidien. Les personnes ont la possibilité d'être accueillies de 9h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Une seule ou plusieurs journées d'accueil sont possibles par semaine.

Accompagnées par deux soignantes, différents ateliers sont proposés : discussions, ateliers artistiques et manuels, musique, jeux de mémoire, gymnastique douce, sorties, balades, ateliers culinaires, chant, jardinage, etc.

Chacun peut participer à son rythme dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs qui accompagnent les personnes âgées à leur domicile, afin d'assurer une continuité de l'accompagnement.

L'équipe est également formée d'une psychologue et d'une infirmière coordinatrice présentes chacune une journée par semaine.

Nous proposons également un accompagnement pour les aidants familiaux. L'objectif est d'apporter et d'offrir un soutien aux proches par de l'écoute, de l'information et de l'orientation vers des actions à domicile.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER L'ACCUEIL DE JOUR AU :

03.85.26.89.17 (ligne directe)

03.85.26.88.70 (standard EHPAD)

Courriel : accueildejour@ehpad-bois.fr

Lien Facebook : Jardin des sens



CE QU'IL FAUT SAVOIR :

À compter de cette date, les collectivités auront l'obligation légale d'apporter une solution à tous leurs habitants pour recycler leurs déchets végétaux. Le compostage constitue un enjeu essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Épluchures de fruits et légumes, trognons, fanes, coquilles d'œuf, marc de café ou encore fleurs coupées... Ils sont tous des biodéchets, c'est-à-dire des « déchets organiques putrescibles ». Ils peuvent donc tous être compostés.

Pourquoi trier les biodéchets à la source ? Pour réduire le bilan carbone du secteur des déchets. Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂. Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages.

En triant les biodéchets, plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre sont évitées. Or, depuis le 1er janvier 2024, nous sommes tous censés avoir la possibilité de trier à la source ces déchets organiques.



POUR INFORMATION :

Compostage obligatoire : trois solutions pour les collectivités.

La première solution est la collecte séparée : les ménages seront alors dotés d'un bac supplémentaire, qui sera ramassé par des camions-bennes dédiés, comme pour les autres poubelles de tri. Deuxième option, le point d'apport volontaire : des poubelles collectives, comme celles notamment pour le verre, seront mises en place et les ménages seront tenus d'aller y jeter leurs biodéchets.

Enfin, dernier choix : la distribution de composteurs individuels aux habitants qui peuvent faire du compost chez eux.

Or toutes les collectivités ne sont pas capables de proposer des solutions à leurs administrés au 1^{er} janvier 2024.

Moins de la moitié de la population est convenablement équipée.

Le compostage constitue un enjeu dans la lutte contre le réchauffement climatique. « Un tiers du contenu de nos poubelles actuelles partent pour être incinérées, alors que de très nombreuses ressources peuvent être transformées en compost ou données aux poules.

QUELLE SOLUTION POUR CHÂTENAY ?

Brionnais Sud Bourgogne exerce de plein droit, en lieu et place des communes situées sur son territoire, la gestion des déchets ménagers et assimilés. Elle assure à ce titre la collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation de ces déchets.

Pour répondre à l'obligation de tri des biodéchets, la Communauté de Communes BSB met à disposition des usagers du service, en fonction des disponibilités et suivant un tarif délibéré chaque année par le Conseil Communautaire, un composteur en bois de 400 litres (avec bio seau, notice de montage et consignes de tri).

Pour 2024 le tarif de vente des composteurs individuels est de 35,00€ (50% du prix d'achat réel).

Pour les habitations collectives, les centres bourgs et les gros producteurs (cantines scolaires, EHPAD, ...), la Communauté de Communes BSB souhaite développer des sites de compostages partagés. Un test a été mené en 2023 sur le collège de Chauffailles, le principe est d'installer un composteur de 3 bacs d'1m³ chacun, et d'accompagner les usagers dans son organisation.

Renseignements auprès de Brionnais Sud Bourgogne – Tél. 03 85 26 52 20



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE CHÂTENAY

TARIFS DE LOCATION

Particuliers résidants à Châtenay	130,00 €	+ consommation électrique
Associations de Châtenay	70,00 €	+ consommation électrique
Particuliers et associations extérieurs	230,00 €	+ consommation électrique

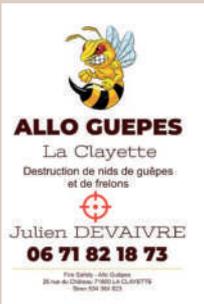
Louer la salle des fêtes pour y organiser un événement requiert un certain nombre de formalités administratives.

Pour répondre à celles-ci, les documents ci-dessous devront être fournis par le locataire au bailleur de la salle :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile qui couvre les dommages pouvant être occasionnés lors de l'utilisation de cette salle.
- Un justificatif de domicile.
- Un chèque de caution de 600,00 € à l'ordre de TRESOR PUBLIC de CHAROLLES.
- Un chèque de 20,00 € à l'ordre du comité des fêtes de Châtenay pour la désinfection de la salle.

**Le Comité des Fêtes prête gracieusement des tables et des bancs sous conditions.
Merci à ceux qui ont fait un geste pour le prêt du matériel !**

ARTISANS



ALLO GUEPES
destructions de nids de guêpes et de frelons
26, rue du Château
71800 LA CLAYETTE
06 71 82 18 73



AUDE NATURA
Savonnerie Artisanale Ecologique
52, rue du musée
71800 CHÂTENAY
06 81 53 01 55
06 80 12 96 12
contact@aude-natura.com
www.aude-natura.com



CHEZ MARIUS
épicerie itinérante
Le Bourg, 71110 SARRY
07 55 67 52 82
epiceriedemarius@ecomail.fr
www.epicerie-de-marius.fr



LA FERME DES SAIGNES
production et vente de fromages
lieu-dit "Saignes"
71800 CHÂTENAY
06 88 08 90 39



DENIS ROUSSEAU
charpente, couverture...
Les Barges, 71800 CHÂTENAY
Les Pacauds 71120 CHAROLLES
06 75 65 74 80
rousseaucharpente@gmail.com

PIMMS LA CLAYETTE

En 2023, le Point d'information médiation multi-service (PIMMS) a déménagé de l'Inter'Cow de Baudemont pour se rendre à La Clayette : Conseiller & accompagner, expliquer & informer, mettre en relation & orienter, former & aider. L'équipe est disponible sur RDV au 06 44 07 99 77.

Adresse : 5 place de la Mairie LA CLAYETTE
Adresse mail : laclayette@pimmsmediation.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi: 13h30-16h30
Mardi et jeudi: 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Mercredi: 9h00-12h00

LE PIMMS ET SA BORNE MÉDICALE VOUS ACCUEILLENT ...

Pour rappel, cette borne médicale permet aux patients sans médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible de consulter un médecin à distance. Il suffit pour cela de prendre rendez-vous au PIMMS ou de se rendre sur place aux horaires d'ouverture, muni de sa carte vitale, d'une carte bancaire, du téléphone

portable et d'une ancienne ordonnance en cas de renouvellement de traitement ». La technologie permet la prise de température, de tension artérielle et de saturation en oxygène, débouchant sur un diagnostic et la délivrance d'une ordonnance si besoin.



LE TRI SÉLECTIF

DU NOUVEAU AU NIVEAU DU TRI !

Une borne textile a été mise en place sur le site du tri sélectif à Châtenay. Adoptez les bons gestes de tri pour donner vos textiles ou chaussures usagés en point de collecte ! Vous pouvez déposer tous les textiles et chaussures, usés ou déchirés, démodés ou troués.



LES NUMÉROS À CONNAITRE EN CAS D'URGENCE :

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre **gratuitement** les secours 24H/24H (portable et fixe)

- **112** si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
- **15** SAMU Service d'Aide Médical Urgent, pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
- **17** POLICE SECOURS pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
- **18** SAPEURS POMPIERS pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou personnes et obtenir leur intervention rapide.
- **114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes, si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par Fax et SMS.
- **119** Enfance maltraitée
- **3919** Violences faites aux femmes

- Gendarmerie Nationale de la Clayette : 03 85 28 02 52
- Maison Médicale des Cèdres, 19 rue de l'Hôpital, La Clayette, 03 85 24 26 00
- Cabinet de kinésithérapie, 19 rue de l'Hôpital, la Clayette, 03 85 28 07 96
- Cabinet infirmier de Gibles : soins infirmiers à domicile, permanence de 9H00 à 9H30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et sur rendez-vous. Tél : 06 71 47 93 49

112

15

17

18

114

119

3919

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie de CHÂTENAY
21 rue de la Mairie
71800 CHÂTENAY
Tél : 03.85.28.28.48
E-mail : mairie-de-chatenay@orange.fr

Horaires :

- Mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 13h30 à 16h30 sur RDV
- Vendredi de 8h00 à 12h00 sur RDV

Secrétaire : Christophe LAROCHE
Permanence du Maire, Stéphane HUET, le samedi matin de 9H00 à 12H00 sur

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE



55 chemin de Combabon, La Clayette
03 85 28 15 03

Horaires d'ouverture :

- Lundi et vendredi de 13H30 à 17H30
- Mercredi et samedi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30



MUNICIPAL, COMITE DES FETES ET MAISON DES VIEUX METIERS

JANVIER	Samedi 13 janvier	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES
	Samedi 20 janvier	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON DES VIEUX MÉTIERS
	Samedi 27 janvier	REPAS DES ANCIENS, VŒUX DU MAIRE
FÉVRIER	Samedi 17 février	REPAS DANSANT
MARS	Dimanche 17 mars	JOURNÉE DES GREFFONS (LA MAISON DES VIEUX MÉTIERS)
	Samedi 23 mars	CHASSE AUX ŒUFS AUTOUR DE L'ÉGLISE ET ACTIVITÉS À DÉFINIR
	Dimanche 24 mars	LOTO (COMITÉ DES FÊTES)
MAI	Samedi 4 mai	« LA VIRÉE DES CHÂTENOYONS » SORTIE À VOIRON (COMITÉ DES FÊTES)
	Dimanche 30 juin	RANDONNÉE PÉDESTRE (COMITÉ DES FÊTES ET MAISON DES VIEUX MÉTIERS)
JUILLET	Dimanche 14 juillet	APÉRITIF RÉPUBLICAIN
AOÛT	Jeudi 15 août	FÊTE DU PAIN, DES GAUFRES ET DES CONFITURES APRÈS-MIDI : MAISON DES VIEUX MÉTIERS SOIR : COMITÉ DES FÊTES
SEPTEMBRE	Samedi 7 septembre	REPAS PARTAGÉ ET INAUGURATION DE L'ATELIER DURIX
	Dimanche 22 septembre	FÊTE DU PATRIMOINE (MAISON DES VIEUX MÉTIERS)
OCTOBRE	Dimanche 13 octobre	FÊTE DE LA POMME (MAISON DES VIEUX MÉTIERS)
NOVEMBRE	Dimanche 10 novembre	COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
DÉCEMBRE	Samedi 14 décembre	ARBRE DE NOËL ET REMISE DES RÉCOMPENSES AUX DIPLÔMÉS

Offre de service : Tim et Fanny équipés d'un drone, vous proposent d'immortaliser votre propriété avec deux photos de votre maison vue du ciel.
Une offre payante à 15 €, vous recevrez immédiatement plusieurs clichés par e-mail.
Vous pouvez contacter Tim au 06 18 69 35 66.



CHÂTENAY

VU DU CIEL!

